



**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE POUR
L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 7 AOUT 2011 EN REPUBLIQUE DU CAP
VERT**

DECLARATION PRELIMINAIRE

Introduction

Répondant à l'invitation de la Commission Electorale Nationale (CNE) de la République du Cap Vert, **Son Excellence Monsieur Jean Ping**, Président de la Commission de l'Union africaine (UA) a dépêché une équipe pluridisciplinaire d'observateurs de haut niveau à l'élection présidentielle du 07 Août 2011 en République du Cap Vert.

La mission d'observation de l'UA a été conduite par **Son Excellence Monsieur Pascal Gayama**, ancien Secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), originaire de la République du Congo. Elle est composée d'Ambassadeurs accrédités auprès de l'UA, de magistrats, de membres de Commissions Electorales et de la Société Civile venus de différents pays africains. La mission a été précédée par une équipe de fonctionnaires de l'UA pour la préparer et faciliter son déroulement.

I. Activités de la Mission

La Mission a suivi les derniers jours de la campagne électorale qui s'est déroulée du 19 juillet au 05 août 2011, elle a eu des entretiens avec les autorités politiques, notamment avec le Ministre des Affaires Etrangères, la Commission Nationale Electorale, les mandataires des candidats, Messieurs Aristides Lima, Jorge Carlos Fonseca, Manuel Inocencio et M. Joaquim Monteiro candidat indépendant.

Les observateurs ont été déployés dans les îles suivantes : Santiago, Sao Vicente, Sal, Santo Antao, et Fogo. Ce déploiement a permis d'apprécier l'organisation, le déroulement, la régularité et la transparence du scrutin.

II. Observations

1. La Campagne Electorale

Elle s'est déroulée dans un climat de paix et de convivialité entre les différents acteurs conformément aux principes de liberté d'expression et d'égalité énoncés dans le code électoral. La couverture médiatique de la campagne électorale a été plurielle et équilibrée et s'est généralement déroulée dans le respect de la loi électorale malgré quelques frictions constatées entre des partisans de certains candidats.

2. Le déroulement du scrutin

Le scrutin s'est déroulé le dimanche 07 août 2011 dans les bureaux de vote répartis sur le territoire national.

Il ressort des constats des équipes d'observation ce qui suit :

- Les bureaux de vote ont dans l'ensemble ouvert à l'heure. Ils ont été installés dans des lieux facilement accessibles ;
- Les électeurs ont accompli leur devoir dans l'ordre et la discipline ;
- Le matériel électoral a été disponible et en quantité suffisante dans l'ensemble des bureaux de vote ;
- Le personnel électoral a fait preuve presque partout d'une bonne maîtrise des procédures et de gestion des bureaux de vote ;
- La liste des électeurs a été disponible et en nombre suffisant pour les agents électoraux, mais aussi pour les représentants des candidats ;
- La présence des forces de l'ordre et de sécurité a été discrète sur l'ensemble du territoire ;
- Le dépouillement du vote et le décompte des voix se sont effectués dans le respect des procédures, dans la transparence, en présence des représentants des candidats et des différentes missions d'observations ;

La Mission a par ailleurs, relevé les imperfections et insuffisances ci après :

- Certains bureaux de vote ont ouvert avec un léger retard ;
- Les urnes n'ont pas été transparentes ;
- L'affluence des électeurs dans les bureaux de vote le jour du scrutin a été moyenne ;
- Des tentatives d'achat de conscience ont été signalées au niveau de la capitale Praia et sur l'île de Sao Vicente ;
- L'absence des représentants du candidat Jaime Monteiro a été constatée dans quasiment l'ensemble des bureaux de vote.

III. Recommandations

La Mission recommande ce qui suit:

- L'utilisation autant que possible des urnes transparentes pour davantage de confiance chez les électeurs ;
- Une plus grande rigueur dans le respect de la fin de la campagne électorale et le retrait des signes y afférents.

IV. Conclusion

La Mission félicite les autorités et le peuple du Cap Vert pour leur adhésion aux principes démocratiques.

Elle salue la maturité des acteurs politiques cap-verdiens qui ont permis la tenue du scrutin dans un climat de paix et de sérénité.

La Mission félicite également la CNE et ses démembrements pour les efforts déployés et la qualité du travail accompli.

La Mission estime que le scrutin du 07 août 2011 a été libre, transparent, régulier et équitable.

La Mission exhorte les acteurs politiques de la République du Cap Vert à respecter la volonté populaire exprimée à travers les résultats qui sortiront des urnes et à utiliser, le cas échéant, les voies légales de recours pour toute réclamation.

La Mission d'Observation de l'Union Africaine encourage tous les acteurs politiques cap-verdiens à collaborer en vue de consolider la démocratie et de promouvoir l'Etat de droit, la paix et la stabilité pour la continuité du développement du pays.

Fait à Praia, le 08 août 2011.